

# UNDT/2010/188, Bouchardy

## Décisions du TANU ou du TCNU

En ce qui concerne les promotions, compte tenu de la nature discrétionnaire de ces décisions, le rôle du tribunal est uniquement de revoir la légalité de la procédure suivie et d'examiner s'il y a eu des erreurs de fait dans l'évaluation de la carrière du membre du personnel. En vertu du principe selon lequel des actes similaires nécessitent des règles similaires, la décision qui modifie la disposition initiale régissant la procédure de promotion du HCR doit être prise par la même procédure suivie pour adopter la disposition initiale. Le haut-commissaire n'était pas tenu de suivre les recommandations de l'APPB. Il a été en mesure de promouvoir légalement les membres du personnel qui n'étaient pas recommandés par l'APPB dans la mesure où ils étaient éligibles. L'absence de transparence alléguée par le demandeur est un argument général qui, à conserver, doit être basé sur des faits particuliers montrant que les instruments juridiques applicables à la promotion du personnel n'ont pas été suivis. Il est inévitable que l'évaluation de la compétence du personnel soit subjective dans une certaine mesure, mais cela ne peut pas être considéré comme une irrégularité.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur, membre du personnel du HCR, conteste la décision du haut-commissaire de ne pas le promouvoir au niveau du P-5 lors de la session de promotion annuelle de 2008.

## Principe(s) Juridique(s)

N / A

## Résultat

Rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Bouchardy

## Entité

HCNUR

## Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2010/061

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

Genève

## Date of Judgement

17 oct 2010

## Duty Judge

Juge Cousin

## Language of Judgment

Anglais

Français

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Gestion de la performance

Évaluation des performances

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

## Droit Applicable

Ancien Statut du personnel

- Article 4.2
- Article 8.2

Ancien Règlement du personnel

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.)

- Directives procédurales du Comité des nominations, des affectations et des promotions du HCR (APPB)